

## SOUTENIR

*“Avec mon association de prévention, nous réalisons des projets dans notre département, dans quel cadre l'URPS peut-elle être partenaire de ces projets ?”*

## REPRÉSENTER

*“Comment les membres de l'URPS nous représentent-ils sur le territoire ?”*

## INFORMER

*“Je souhaite participer à la création d'une CPTS sur mon territoire, que dois-je faire ?”*

*“Ai-je droit au contrat incitatif en lien avec le zonage sur la commune où je souhaite m'installer ?”*



285, rue A Nobel - 34000 Montpellier

[contact@urps-orthophonistes-occitanie.org](mailto:contact@urps-orthophonistes-occitanie.org)

<https://www.urps-orthophonistes-occitanie.fr>

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET



SURKMAT

**Union**

**Régionale des**

**Professionnels de**

**Santé**

**Orthophonistes Occitanie**



# ORGANIGRAMME

Élus 2021-2026

L'URPS Orthophonistes Occitanie est composée de 12 membres, orthophonistes libéraux conventionnés, élus par leurs pairs soit près de 2200 professionnels

## LE BUREAU

Présidente - Aurélie Iché (31)

Vice-Présidente - Cécile Mouysset (12)

Secrétaire - Léa Cianell (34)

Secrétaire adjointe - Céline Goret (66)

Trésorier - Florent Roussel (81)

Trésorière adjointe - Emilie Lorrain (31)

## LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE

Tiphaine Aumont (34)

Elodie Bonnafous (11)

Anne Jacquesson (82)

Florence Jaud (81)

Katia Labrunée (65)

Laure Raingeard (46)

## LES CHARGÉS DE MISSION

Magali De Lapasse (11)

Jean-Michel Gaston-Conduite (66)

Laura Licart (34)

## LES CORRESPONDANTS LOCAUX

Dans chaque département.

## AGIR POUR LES ORTHOPHONISTES ET LES PATIENTS

- Veiller à la primauté de la Convention et protéger le paiement à l'acte
- Participer à l'organisation des soins et à la gestion des crises sanitaires
- Développer et favoriser la prévention en orthophonie
- Favoriser la formation professionnelle
- Lutter contre l'épuisement professionnel

## AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS EN ORTHOPHONIE

- Améliorer la répartition des orthophonistes sur le territoire
- Renforcer les relations avec les CFUO
- Contribuer à la formation des diplômés de l'UE
- Accueillir les professionnels nouvellement installés dans la région

## PROMOUVOIR L'ORTHOPHONIE DANS LE PAYSAGE RÉGIONAL DE SANTÉ

- Favoriser l'inter-professionnalité et l'exercice coordonné (ESP, MSP, CPTS, ESCAP, etc.)
- Développer les nouveaux modes de communication entre professionnels de santé
- Représenter les orthophonistes auprès des institutions (ARS, CRSA, etc.)
- Favoriser les innovations en santé

« CPTS, MSP, ... Késako ? »

Réponse sur notre site !

Utilisez le QR code au dos du prospectus.

Les missions de l'URPS sont définies par l'Article R4031-2 du code de la santé publique

## VOUS TENIR INFORMÉS

Suivez l'actualité de l'URPS dans votre région en vous inscrivant à notre lettre d'information en ligne ou en envoyant le bulletin d'inscription ci-dessous.



Flashez le QR code pour accéder à notre site ou suivez ce lien :

<https://www.urps-orthophonistes-occitanie.fr>

## Inscription à la lettre d'information

Nom : .....

Prénom : .....

**E-mail :** .....

Code Postal : .....

Une question ? Posez-la nous : .....

.....

.....

.....

L'URPS n'utilise pas ces données pour orienter des offres promotionnelles ou basées sur vos données d'utilisation. L'URPS ne partage son fichier avec aucune autre organisation.